



PLÉNIÈRE DU 13 OCTOBRE 2014

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN HAUTE-NORMANDIE

*Présentation du rapport par Véronique Bérégovoy,
Vice-Présidente en charge de l'Environnement*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Le rapport sur la situation de la Haute-Normandie en matière de développement durable est le quatrième qui vous est présenté.

Nous commençons à avoir suffisamment de recul pour pouvoir détecter des tendances au travers des indicateurs mis en place. Par exemple, on peut observer un développement significatif des alternatives à la route : TER, transports collectifs, déplacements doux ... Mais le tableau de bord permet également de détecter des difficultés potentielles et d'ajuster en conséquence les politiques régionales pour atteindre nos objectifs.

A ce titre, en matière de développement durable nous cherchons à :

- Agir contre le changement climatique et pour la qualité de l'air ;
- Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturels ;
- Contribuer à l'épanouissement des êtres humains ;
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;

- Favoriser une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ces orientations politiques sont traduites concrètement dans les politiques régionales. Je ne vous en ferai pas l'inventaire, mais permettez moi de mettre l'accent sur un certain nombre d'entre elles comme le plan de formation des agents régionaux au développement durable, le guide d'achat publique responsable en lien avec la politique de coopération.

En matière d'énergie, de climat et d'air, la Région a fait de la transition énergétique sa priorité et continuera à le faire, comme l'illustrera tout à l'heure le Plan Air-Climat Energie Régional (PACER) soumis à l'approbation de cette assemblée.

En 2013, la Région a soutenu 24 projets dans le cadre de son Appel à Projet Energie (APE), contribuant à la sobriété et l'efficacité énergétique et donc à la performance de nos entreprises et de notre territoire. Environ 500 particuliers ont été accompagnés sur leurs travaux de rénovation au travers des Chèques Energies. C'est positif, mais encore modeste au regard de l'objectif du SRCAE de rénover 20 000 logements par an dans notre région.

C'est pourquoi nous travaillons dès à présent sur la mise en place d'un nouveau dispositif dit de « tiers financement » qui permettrait de franchir un nouveau cap quantitatif et qualitatif et qui sera arrêté après que nous ayons eu connaissance du décret d'application de la Loi de transition énergétique. Ce dispositif est essentiel car il permettra de massifier notre politique de rénovation de logements et de bâtiments.

En matière de biodiversité il y a des avancées mais il reste encore beaucoup à accomplir, j'y reviendrai dans un instant, en vous présentant le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

En attendant, la Région agit notamment en apportant son soutien à l'Observatoire de la biodiversité, outil essentiel pour nous aider à identifier où et comment agir. Je tiens à ce sujet à souligner et remercier le travail remarquable des réseaux associatifs sans lesquels cet outil ne pourrait fonctionner.

Nous agissons également sur la préservation des milieux naturels en nous appuyant sur l'expertise des Conservatoires des espaces naturels ou du littoral, en dépit des attaques incessantes des lobbies pour les affaiblir.

Enfin, cela vous sera présenté par mon collègue Claude Taleb un peu plus tard, nous agissons également en faveur de la biodiversité au travers de notre politique agricole et forestière.

L'aide au changement des pratiques agricoles contribue non seulement à préserver la biodiversité et la ressource en eau mais également au développement économique et humain des territoires et, « accessoirement », à améliorer la qualité de l'air, un tiers de la pollution aux particules étant d'origine agricole en période d'épandage.

Comme promis, je ne vous ferai pas un inventaire exhaustif des actions de la Région en faveur du développement durable, vous en trouverez le détail dans le rapport soumis à votre approbation.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, nous avançons dans la construction d'une éco-région. Comme vous pouvez le constater, plusieurs de nos politiques régionales impactent positivement chacune des cinq finalités du développement durable. Vous pourrez aussi mesurer au cours de cette plénière, dans les rapports à venir, notre volonté de continuer à agir tant en matière de transition énergétique, de préservation de la biodiversité que de conversion écologique de notre économie.

Agir pour le bien être des habitants ;

Agir pour le bien être du territoire.

Je vous remercie.